

PLAN STRATÉGIQUE | 2014 2018



MISSION

Afin d'assurer la protection du public, le Barreau du Québec surveille l'exercice de la profession, fait la promotion de la primauté du droit, valorise la profession et soutient les membres dans l'exercice du droit.

VALEURS

- Justice
- Confiance
- Compétence

VISION 2018

Le Barreau du Québec est un acteur crédible mobilisateur et incontournable au sein de la société et qui agit de manière performante et efficace.

Orientations stratégiques

1. Accroître la protection du public par des mesures préventives et dissuasives
2. Redéfinir notre gouvernance pour permettre plus d'efficacité au Barreau du Québec et ainsi accroître sa performance dans la réalisation de sa mission
3. Automatiser les opérations et multiplier les réseaux de distribution de l'information, des produits et des services en assurant une qualité de service uniforme et continue
4. Définir une stratégie qui permettra au Barreau du Québec de renforcer le lien de confiance avec le public et ses membres
5. Définir un plan de positionnement pour accroître le leadership du Barreau du Québec au sein du milieu juridique
6. Collaborer avec les acteurs du milieu juridique pour travailler ensemble à un meilleur accès à la justice

Objectifs stratégiques

- 1.1 Assurer la surveillance des comptes en fidécommiss et de la comptabilité des avocats
- 1.2 Accroître la performance des interventions préventives et disciplinaires
- 1.3 Assurer le maintien des compétences professionnelles des avocats
- 2.1 Opérer le changement de structure de gouvernance
- 2.2 Assurer l'adéquation politique et administrative résultant du changement
- 3.1 Automatiser les opérations
- 3.2 Multiplier les canaux de distribution de l'information, des produits et des services
- 3.3 Assurer des qualités de service réelles et identiques partout et en tout temps
- 3.4 Accroître la performance et l'efficacité organisationnelle
- 4.1 Accroître la satisfaction du public et des membres
- 4.2 Accroître le sentiment d'appartenance des membres à leur ordre professionnel
- 4.3 Maintenir la cohérence dans la mise en œuvre des priorités stratégiques
- 5.1 Renforcer le positionnement neutre, crédible et apolitique du Barreau du Québec
- 5.2 Assumer le rôle sociétal du Barreau du Québec
- 5.3 Évaluer les opportunités d'alliance stratégique avec les intervenants du milieu juridique
- 5.4 Évaluer la valeur ajoutée des activités internationales
- 6.1 Accroître le niveau de connaissance du système de justice au sein de la population
- 6.2 Outiller les avocats pour favoriser l'accès à la justice (justice participative, tarification, multidisciplinarité, modèle d'affaires)